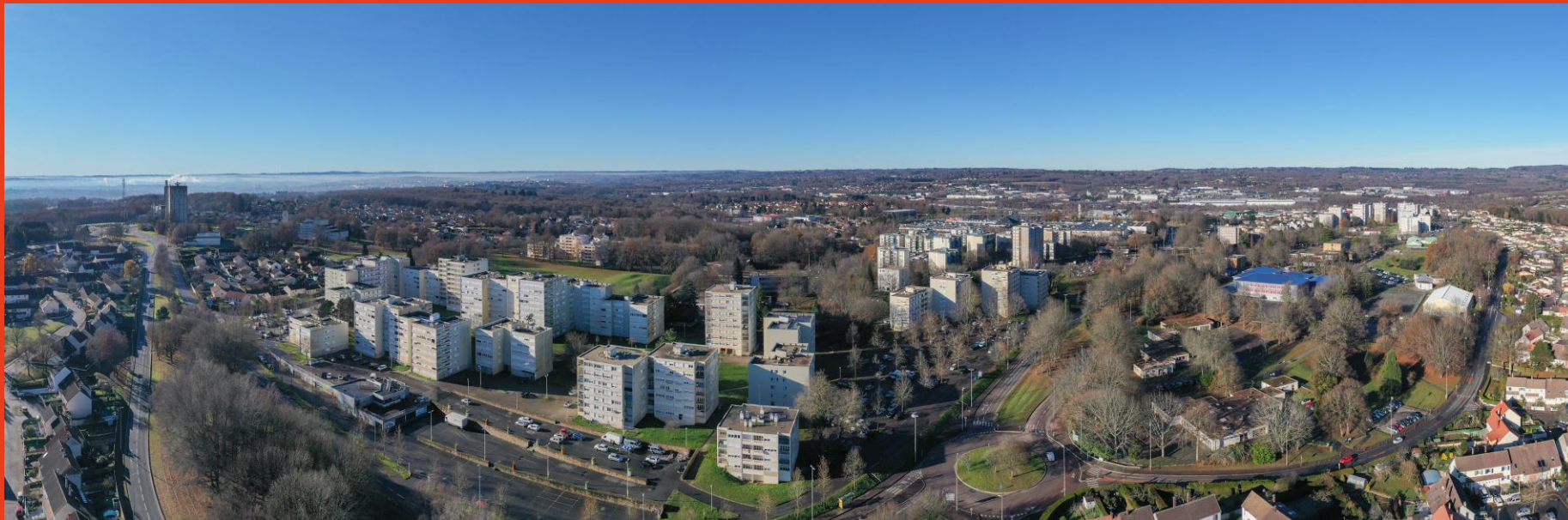




Projet de renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil

Bilan de la concertation préalable complémentaire sur le secteur Fabre d'Églantine Sud du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024



Sommaire



Introduction	p.3
1. Le contexte de la concertation préalable complémentaire	p.3
2. Les grandes orientations du projet et ses composantes sur le secteur Fabre d'Églantine Sud	p.4
I. Modalités de la concertation	p.7
1. La méthodologie employée pour la concertation préalable complémentaire	p.7
2. L'information du public	p.8
3. Le recueil de l'expression	p.9
4. La participation : les différents temps organisés	p.10
II. Synthèse des contributions recueillies	p.13
1. La concertation préalable complémentaire en quelques chiffres	p.13
2. Préambule : le profil des répondants à l'enquête par questionnaire	p.14
3.1. Les espaces publics et les espaces verts : constats et enjeux	p.15
3.2. Les espaces publics et les espaces verts : les propositions	p.16
3.3. Les espaces publics et les espaces verts : zoom sur le marché hebdomadaire	p.18
4.1. Les espaces résidentiels : les constats	p.19
4.2. Les espaces résidentiels : les propositions	p.20
5. Tableau de synthèse des contributions recueillies lors des temps de concertation	p.21
III. Conclusion	p.22
1. Synthèse générale	p.22
2. Et après la concertation préalable complémentaire ?.....	p.22
3. Perspectives	p.22
Annexes	p.23

Introduction



Le renouvellement urbain, c'est quoi ?

Le renouvellement urbain, c'est le fait de reconstruire la ville sur elle-même et ainsi transformer des quartiers afin de les rendre plus attractifs et de répondre à des problématiques de logement, de cohésion sociale, d'écologie ou encore d'économie.

En France, l'État a confié la mission du renouvellement urbain à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Après un premier programme lancé en 2003, il a mis en place en 2014 un « Nouveau Programme National de renouvellement urbain » (NPNRU).

À Limoges, l'ANRU le supervise, Limoges Métropole le pilote et le met en œuvre aux côtés de la Ville de Limoges et des bailleurs sociaux. Parmi les 9 quartiers prioritaires que compte le territoire, 4 quartiers sont concernés par ce programme dénommé localement « Quartiers En Mieux » : Beaubreuil, les Portes-Ferrées, le Val de l'Aurence Nord et Sud.



Le programme « Quartiers En Mieux » à Beaubreuil

Le programme « Quartiers En Mieux » offre l'opportunité de repenser le quartier dans son ensemble : revoir l'offre de logements, réorganiser l'espace et les déplacements, améliorer l'offre de services de proximité et le cadre de vie.

Le quartier de Beaubreuil est dit « d'intérêt national », ce qui signifie qu'il va faire l'objet d'interventions lourdes grâce à des moyens conséquents.

Ce projet s'étend jusqu'à l'horizon 2030. Entre le lancement du nouveau programme de renouvellement urbain et la réalisation de certains travaux, il faut compter parfois plus de 10 ans, car les actions à mener sont nombreuses et liées entre elles.

Et tout au long de cette démarche, différents temps de concertation et de participation des habitants seront prévus.

1. Le contexte de la concertation préalable complémentaire

Pourquoi une concertation préalable complémentaire ?

En application de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme, tout projet de renouvellement urbain doit faire l'objet d'une concertation préalable.

Il s'agit d'une étape importante qui permet **d'informer et d'associer**, durant la phase d'élaboration d'un projet, toutes les personnes concernées par celui-ci (habitants, usagers, associations locales, commerçants, entreprises...). Une concertation préalable pour le quartier de Beaubreuil, centrée sur les secteurs Rhin et Danube et Centralité a été organisée du 1er juin au 1er octobre 2021 (délibération du 17 novembre 2020), dont le dossier et le bilan ont été approuvés par le Conseil communautaire du 10 février 2022 (consultables sur : <https://www.limoges-metropole.fr/territoire-attractif/nos-grands-projets/le-renouvellement-urbain-a-limoges-metropole>). **Considérant les évolutions du projet de renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil et en particulier l'intégration du secteur Fabre d'Églantine Sud, une concertation préalable complémentaire a donc été organisée.**

Inscrite dans une démarche plus large d'information et de participation du public initiée en 2017, cette séquence de concertation préalable complémentaire est encadrée par une **délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 29 septembre 2023.**



2. Les grandes orientations du projet et ses composantes sur le secteur Fabre d'Églantine Sud

Les ambitions du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil

Le projet de renouvellement urbain de Beaubreuil est l'occasion de repenser la vocation de ce quartier. Il tente d'abord de le considérer, par sa situation et sa population, comme une « petite ville » à l'image d'une commune périphérique de première couronne de l'agglomération limougeaude.

Il s'attache également à tirer parti de la proximité de vastes zones d'activités sources d'emplois sur ce secteur stratégique en entrée nord de Limoges, pour développer une nouvelle centralité dépassant le cadre du seul quartier d'habitat social.

L'ambiance du quartier se veut à l'image d'un grand parc habité s'appuyant sur les qualités paysagères et végétales du secteur et le reliant aux grands espaces naturels des alentours.

Cette vocation ambitieuse suppose des actions très fortes à mener sur le long terme, bien au-delà du NPNRU.

Le secteur Fabre d'Églantine Sud

L'ANRU a rendu un avis favorable sur les orientations du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil le 9 décembre 2019, ce qui a donné lieu à la signature d'un avenant n°1 entre tous les partenaires le 14 décembre 2020.

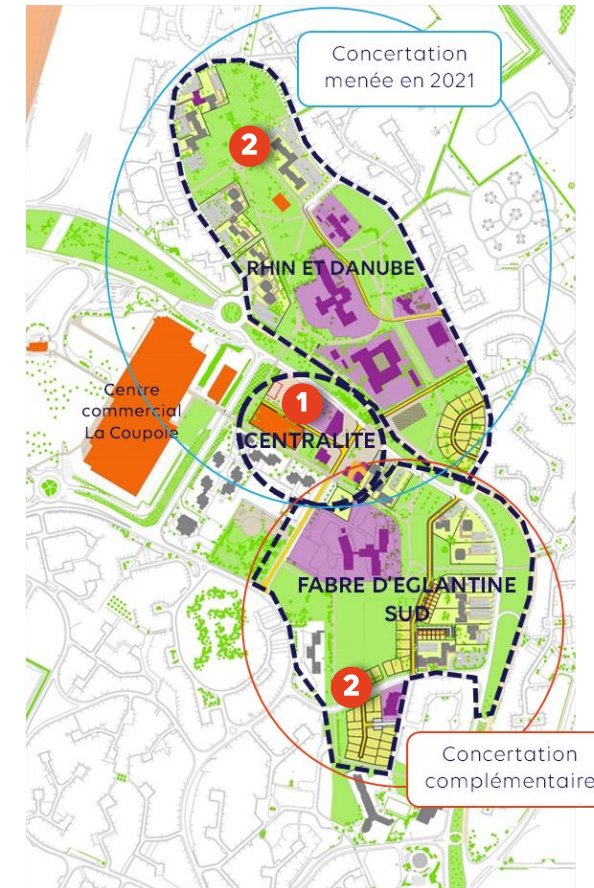
Un nouvel avenant à cette convention a permis d'intégrer au programme global du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil, le secteur Fabre d'Églantine Sud et le projet de Centralité ajusté dont le contenu a été approuvé en Comité d'Engagement de l'ANRU en juillet 2022.

Le projet a fait l'objet en 2021 d'une première concertation réglementaire sur les secteurs Rhin et Danube et Centralité. Il a été retravaillé en conséquence et complété de façon significative par le secteur Fabre d'Églantine Sud en réponse à une situation de plus en plus préoccupante en matière de sécurité et auquel est rattachée cette nouvelle phase de concertation.

Le projet se décline en deux grandes orientations stratégiques :

- 1 Créer un espace public central, fédérateur et emblématique permettant de réunifier le quartier autour de l'avenue de Beaubreuil et de l'ouvrir sur la ville et le parc d'activités nord :**
 - Regrouper, moderniser et développer des équipements et des services permettant de renforcer la mixité fonctionnelle de Beaubreuil.
 - Proposer une offre qualitative en matière de transports en commun (déploiement du BHNS et de lignes complémentaires structurantes) ainsi que de grandes continuités piétonnes et paysagères.
- 2 Développer le concept de quartier-parc à taille humaine et équipé, permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser l'arrivée de nouvelles populations :**
 - Mener une action forte en matière d'habitat (dé-densification de l'habitat social et création de nouvelles formes d'habitat).
 - Valoriser l'offre de services notamment de proximité (équipements scolaires).
 - Aménager des espaces publics et résidentiels à dominante végétale.

Trois secteurs d'intervention











▲ Plan guide du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil



Fabre d'Églantine Sud : une stratégie de reconquête vigoureuse et urgente face à une situation préoccupante en matière de sécurité, pour un quartier recomposé, mixte dans ses usages et diversifié dans son habitat.

Plan du secteur Fabre d'Églantine Sud

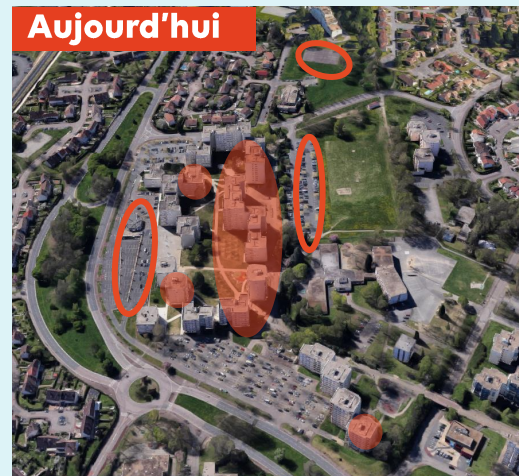


- | | |
|---|---|
|  Opérations sur l'habitat |  Nouvelles voies circulées |
|  Équipements scolaires |  Voies véhicules/bus |
|  Diversification de l'habitat |  Voies de bus (BHNS) |
|  Aménagement d'un parc paysagé |  Cheminements doux (piétons et cycles) |

Pour améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'arrivée de nouvelles populations, il est nécessaire d'atteindre les objectifs suivants :

- Opérer un changement d'échelle du grand ensemble au profit d'îlots résidentiels à dimension humaine
- Démolir, requalifier et résidentialiser l'habitat collectif social afin de faire de Beaubreuil une petite ville à taille humaine
- Reconquérir les secteurs où s'est développée une forte insécurité, en séparant les éléments bâtis actuels pour créer de petites unités résidentielles distinctes adressées sur rue
- Créer de nouvelles voies permettant d'améliorer les circulations sur Fabre d'Églantine Sud et de desservir les nouvelles résidences
- Proposer des espaces publics généreux et diversifiés permettant de répondre aux besoins de tous et de valoriser la qualité paysagère de Beaubreuil
- Renouveler l'offre scolaire et constituer un parcours éducatif favorisant la réussite éducative

Aujourd'hui



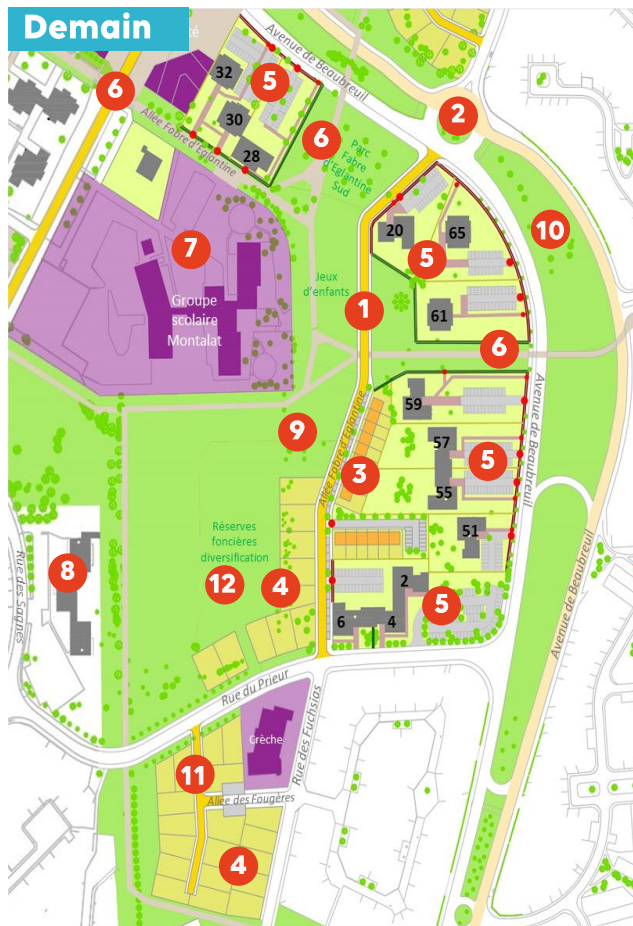
- Démolition des 2, 4, 6, 8, 10, 12, 16, 18 et 34 Allée Fabre d'Églantine et 53 et 63 avenue de Beaubreuil pour libérer du foncier afin de diversifier l'offre de logements et résidentialiser les logements restants.
- Démolition du bâtiment de B58 et de la rampe du marché, du parking allée Fabre d'Églantine et du terrain de basketball pour résidentialiser et construire de nouveaux logements.



Les évolutions du secteur Fabre d'Églantine Sud

Les composantes du projet

- 1 Réaménagement de l'allée Fabre d'Églantine pour rattacher la rue Prieur au giratoire Proust
- 2 Reconfiguration du giratoire Proust pour favoriser le passage du BHNS et permettre l'accroche de la nouvelle allée Fabre d'Églantine
- 3 Création de nouveaux logements individuels à destination de séniors (locatifs sociaux)
- 4 Création de nouveaux logements individuels (maisons en accession sociale à la propriété)
- 5 Réhabilitation et résidentialisation des immeubles Limoges Habitat avenue de Beaubreuil : entrées du n° 65 au n° 51, allée Fabre d'Églantine : entrées du n° 20 au n°32 et résidentialisation rue du Prieur : entrées du n° 2 au n° 6
- 6 Création de cheminements piétons permettant les circulations douces le long du parc paysager
- 7 Modernisation du groupe scolaire Jean Montalat pour offrir un service scolaire qualitatif qui participe de l'attractivité du quartier
- 8 Réhabilitation des immeubles Noalis rue des Sagnes : entrées du n° 30 au n° 34
- 9 Aménagement du cœur d'îlot pour offrir un grand espace de fraîcheur par reboisement et création d'une aire de jeux pour enfants
- 10 Réaménagement de l'avenue de Beaubreuil permettant le passage du BHNS et la création de cheminements doux (piétons, vélos)
- 11 Prolongement et réaménagement de l'allée des Fougères permettant la desserte des logements individuels
- 12 Terrain libéré pour servir de réserve foncière et accueillir de nouveaux logements



▲ Plan guide du secteur Fabre d'Églantine Sud

Le quartier-parc : quelques images de référence pour Beaubreuil



▲ Exemples de résidentialisations d'immeubles (Val de l'Aurence Sud), de rénovation d'immeuble et de diversification de l'habitat (nouvelle forme de logement)

▲ Exemples d'aménagement d'espaces et parcs publics



I. Modalités de la concertation

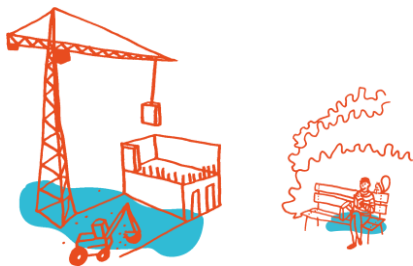
1. La méthodologie employée pour la concertation préalable complémentaire

Qui peut participer ?

La concertation est ouverte à toutes les personnes qui vivent, travaillent et se déplacent sur le quartier de Beaubreuil ainsi qu'à tous ceux qui s'intéressent au devenir de ce quartier.

Pourquoi engager une concertation ?

- **Pour informer** la population sur les objectifs et le calendrier du projet de renouvellement urbain ;
- **Pour décrire** les orientations retenues ainsi que la nature des actions envisagées et ce, dans toutes les thématiques concernées (habitat, espaces publics, mobilité, équipements...);
- **Pour recueillir l'avis et les attentes** des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases de mise en œuvre des projets.



Du 2 novembre au 2 janvier 2024, à travers différents moyens, chacun a été invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet afin de les enrichir et d'alimenter Limoges Métropole et ses partenaires dans leurs prises de décision futures sur le projet.

Comment la concertation préalable complémentaire a-t-elle été menée ?

Limoges Métropole s'est appuyée, au travers de la Direction du NPNRU, sur le cabinet FORS Recherche Sociale pour mener cette concertation préalable complémentaire. Cette équipe a été complétée par deux personnes dans le cadre d'emplois en insertion. Habitant dans le quartier prioritaire de la politique de la ville du Val de l'Aurence Sud, ces derniers ont enrichi l'équipe grâce à leur connaissance fine du territoire et des habitants et ont participé pleinement à leur mobilisation.

Conformément à la délibération du 4 octobre 2023, différentes modalités ont été mises en place pour l'information, le recueil de l'expression et la participation du public. Celles-ci ont toutes été respectées, et même complétées.



▲ Atelier de concertation du 5 décembre 2023



2. L'information du public



S'informer sur la concertation :

La diffusion des informations relatives au lancement et à la mise en œuvre de la concertation préalable a été réalisée à travers :

- La **publication de l'avis préalable à la concertation** (annonce légale publiée dans Le Populaire le 19 octobre 2023)
- La publication d'**articles** dans le magazine communautaire **Le Métropol** et le magazine communal le **Vivre à Limoges**
- La publication d'articles sur les canaux d'information digitaux/numériques : site internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, mais aussi ceux de la Ville de Limoges et de Limoges habitat
- Des appels, sms et mails d'invitation aux temps de concertation envoyés aux personnes s'étant inscrites dans la liste de contacts
- La publication d'articles dans la presse
- Relai au journal télévisé et à la radio

L'ensemble des parutions est à retrouver en annexe.

S'informer sur le projet :

Les informations relatives au projet de renouvellement urbain de Beaubreuil ont été diffusées grâce au dossier de concertation disponible en ligne sur le **site Internet** de Limoges Métropole www.limoges-metropole.fr.

Il était également consultable en version papier au **siège de Limoges Métropole**, en **mairie de Limoges**, à **l'antenne mairie de Limoges Nord - Beaubreuil**, à la **Bibliothèque Francophone Multimédia de Beaubreuil** et à **l'agence Nord-Est de Limoges habitat**.



▲ Présentation de la concertation et dossier en ligne sur les sites internet de Limoges Métropole et de la Ville de Limoges



▲ Informations sur la concertation sur les réseaux sociaux



▲ Reportage de France 3 sur la concertation



CONCERTATION PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE RENOUVELLEMENT URBAIN BEAUBREUIL - Secteur Fabre d'Eglantine Sud

Le nouveau programme national de renouvellement urbain vise à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale en agissant sur l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain. Dans le cadre du renouvellement urbain du secteur Fabre d'Eglantine Sud à Beaubreuil, et conformément à l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, une concertation du public est organisée du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024.

Cette concertation a pour objectif d'informer la population sur les objectifs de renouvellement urbain de ce secteur, portés par Limoges Métropole, de présenter les orientations du projet et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements...), et de recueillir les avis et propositions des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre du projet.

Le dossier de présentation du projet et registres seront tenus à la disposition du public, au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges, à l'antenne mairie Limoges-Nord, à la Bfm de Beaubreuil et à l'agence Nord-Est de Limoges habitat. Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole : www.limoges-metropole.fr. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres mis à disposition dans les lieux évoqués ci-dessus, ou par voie électronique à l'adresse suivante : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr. Des réunions, ateliers ou encore balades urbaines seront organisés. Une information sera diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et éventuellement par voie de presse.

▲ Publication d'annonce légale dans Le Populaire



▲ Mail d'invitations aux temps de concertation envoyés aux personnes intéressées et aux acteurs de quartier



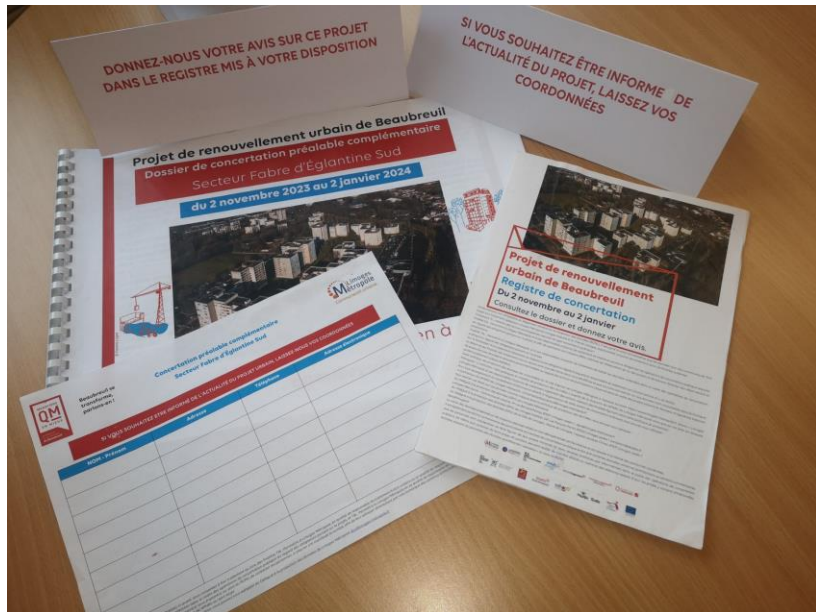


3. Le recueil de l'expression

S'exprimer librement : des registres papier accompagnant les dossiers et ...

destiné à recueillir les observations ont été mis à disposition au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges, à l'antenne-mairie de Limoges Nord - Beaubreuil, à la Bfm de Beaubreuil et à l'agence Nord-Est de Limoges Habitat.

Chaque participant a également pu donner son avis par mail à l'adresse mail dédiée : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr.



▲ Dossier de concertation, registre et politique RGPD à disposition des participants

Mail d'un habitant du secteur Fabre d'Églantine Sud



Concertation citoyenne - NPNRU Quartier Beaubreuil

A l'occasion des études de conception urbaine menées sur le quartier Beaubreuil, la Communauté Urbaine de Limoges Métropole et la Ville de Limoges engagent une concertation avec les habitants pour recueillir leur attente concernant les espaces extérieurs, le centre du quartier et les espaces résidentiels : Comment aménager les espaces publics, les espaces verts et le nouveau centre de Beaubreuil pour répondre aux besoins et attentes des habitants et usagers du quartier ? Quelle conception retenir pour les espaces résidentiels (situés au pied des bâtiments) ? En répondant à ce questionnaire, vous apportez votre témoignage et vos idées pour faire du futur quartier Beaubreuil un lieu de vie pour tous !

- Connaissez-vous le quartier de Beaubreuil ?**
- Oui, et j'habite le secteur Fabre d'Églantine
 - Oui, et j'habite le secteur Rhin et Danube
 - Oui, j'habite à côté
 - Oui, je le traverse régulièrement
 - Je le localise, mais je m'y rends rarement, je ne le connais pas vraiment

I. Modalités d'accès et d'identification des différents équipements et espaces publics du secteur

1. Parmi ces équipements et services du quartier, lesquels connaissez-vous et fréquentez-vous (vous ou vos proches) ?

	Je le connais et je le fréquente (ou mes proches le fréquentent)	Je le connais, mais je ne le fréquente pas (ou mes proches ne le fréquentent pas)	Je ne le connais pas
Antenne Mairie			
Ecoles - collège			
La maison des associations			
Le cabinet médical			
Aires de jeu pour enfants			
City stade			
Jardins familiaux			
La cité de l'emploi			
Le centre social municipal			

Concertation citoyenne - NPNRU Quartier Beaubreuil / questionnaire, 21/11/2023 1

▲ 1ères questions du questionnaire aux habitants

Recueillir la parole des habitants par le biais de questionnaires :

Pendant deux semaines, le cabinet FORS Recherche Sociale est allé à la rencontre des habitants dans des lieux stratégiques de Beaubreuil, afin de les interroger sur le fonctionnement du quartier et leurs envies pour demain.

Le questionnaire était axé sur les thématiques suivantes :

- L'implantation d'équipements publics ;
- Le fonctionnement et les usages des espaces publics et des espaces verts ;
- Les espaces résidentiels et l'accès aux bâtiments d'habitation.

Plus d'une cinquantaine d'avis a pu ainsi être collectée.



4. La participation : les différents temps organisés



Échanger :

En complément de l'information et du recueil de l'expression, **des rencontres avec le public, sous forme d'ateliers participatifs, de cafés-projets sur le marché, de scénarii grandeur nature** ont été organisées cet hiver dans le quartier.

Une information à ce sujet a été diffusée via les sites internet, les réseaux sociaux et par voie de presse.



Photographies du café projet

Le café projet :

Tenu le vendredi 15 décembre de 9h30 à 12h à proximité du marché de Beaubreuil, le café projet consiste en la mise en place sur l'espace public d'un **atelier informel et convivial où les habitants sont invités à s'exprimer sur le projet urbain de façon globale ou sur des éléments précis du projet d'aménagement.**

Il a pour objectifs généraux :

- D'aller à la rencontre des habitants de façon directe.
- De délivrer des informations sur le projet au plus près des habitants.
- De toucher des habitants qui ne sont pas sensibles ou qui échappent aux autres supports de communication.

C'est un moment d'information et d'échanges avec la population.

Pour ce faire, une anticipation des questions possibles a été menée afin d'avoir un maximum de réponses à donner.

Il a été présenté des plans des grandes ambitions du projet illustrés par des images de référence.



Affiche disposée dans des lieux stratégiques du quartier et dans les halls d'immeubles





▲ Parcours du scénario grandeur nature

Le scénario grandeur nature :

Tenu le lundi 27 novembre à 14h avec un départ devant la BFM de Beaubreuil, le scénario grandeur nature est une **balade urbaine reliant les points importants** (qualifiés de « stations ») dans le projet urbain du quartier.

A chaque station, sont présentées de façon orale les futures opérations et illustrées par des planches de photographies de référence ou des croquis.

Les objectifs sont de :

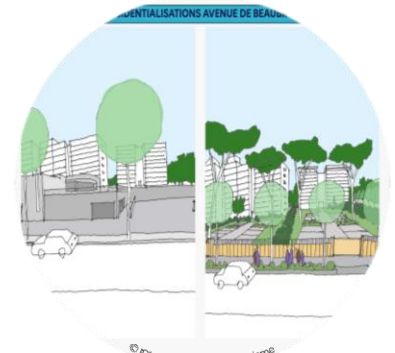
- Permettre au plus grand nombre d'**être informé des transformations à venir et de comprendre la programmation** prévue dans le cadre du projet urbain.
- **Repérer dans l'espace les changements** structurels à venir.
- **Recueillir des émotions** avec une marche sensible mais également **des avis et propositions** pour les futurs aménagements.



▲ Scénario grandeur nature du 27 novembre 2023 filmé par France 3



▲ Planches d'illustrations



Les ateliers de concertation :

3 ateliers de concertation se sont tenus le mardi 21 novembre 2023 de 14h à 16h, le mardi 5 décembre 2023 de 14h à 16h et de 17h à 19h à la BFM de Beaubreuil.

Se sont mobilisés des habitants mais également des usagers et des acteurs du quartier.

Après une **explication du contexte du NPNRU, la présentation des grandes ambitions du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil et la réponse aux interrogations des participants**, les ateliers se sont focalisés plus particulièrement sur deux thématiques : **le fonctionnement et les usages des espaces publics et des espaces verts et les espaces résidentiels.**

L'objectif poursuivi est, qu'à partir des usages actuels, les **habitants puissent enrichir la réflexion sur les évolutions du quartier en donnant des exemples concrets de nouveaux usages/services à développer**, tout en les situant dans l'espace à l'aide d'une carte du quartier à disposition.



Photographies de l'atelier du 5 décembre 2023

Présentation
du projet et
réponse aux
interrogations



Propositions
d'exemples concrets
de nouveaux
usages/services à
développer



Synthèse et
retranscription
dans le projet
urbain



Thème n°1 : Le fonctionnement et les usages des espaces publics et des espaces verts

Vos usages aujourd'hui

- Etes-vous satisfait des espaces publics de votre quartier ?
- Etes-vous satisfait des espaces verts de votre quartier ?
- Avez-vous des idées pour les améliorer et faciliter/encourager leurs usages ?

Et vos attentes pour demain

- Quels types d'animations sur l'espace public devraient être créés ou renforcés Beaubreuil ?
 - Pour quels publics ?
 - A quels endroits ?
 - A quel moment de la journée et selon quel rythme (hebdomadaire, mensuel...)?
- Quel espace public souhaité ? Quels mobiliers/jeux sur l'espace public pour garantir une animation et un espace plus fluide et un sentiment de sécurité plus fort ?
- Avez-vous d'autres idées pour améliorer le fonctionnement et les usages des espaces publics et des espaces verts du quartier ?
- Y a-t-il des points de vigilance particuliers à prendre en compte ?



espaces
publics
animations
usages
activités
appropriation

Support de présentation pour les ateliers



Photographies de l'atelier du 21 novembre 2023

II. Synthèse des contributions recueillies

1. La concertation préalable complémentaire en quelques chiffres

247 consultations de la page web de Limoges Métropole relative à la concertation préalable

116 Participations à la concertation préalable complémentaire sur le secteur Fabre d'Églantine Sud
Dont **88** habitants du quartier de Beaubreuil

54 participations au questionnaire de rue

1 mail à l'adresse concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr

1 scénario grandeur nature
3 ateliers de concertation
1 café projet

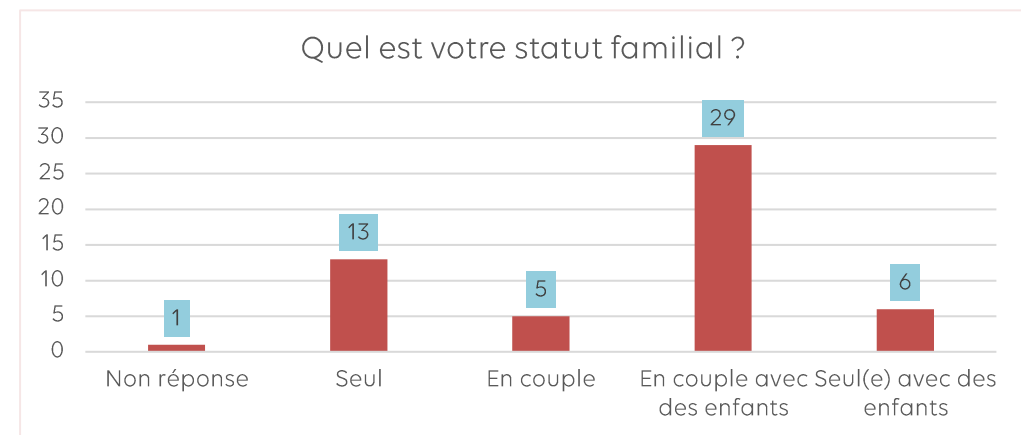
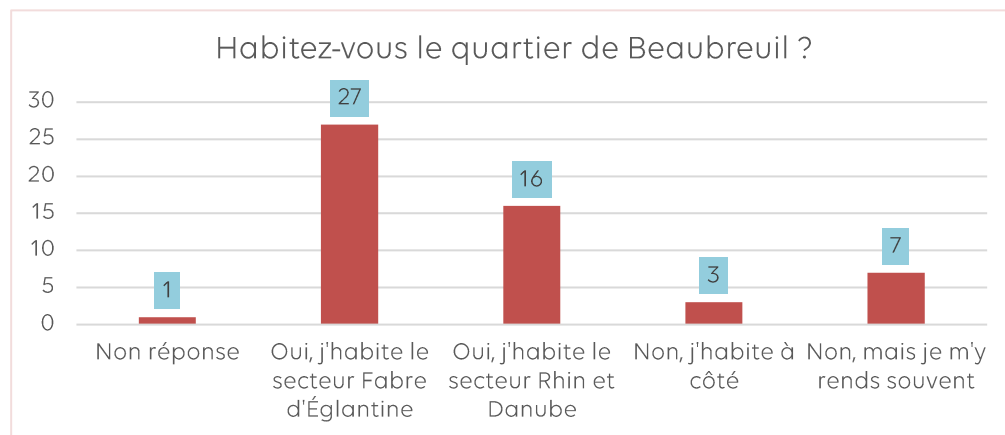
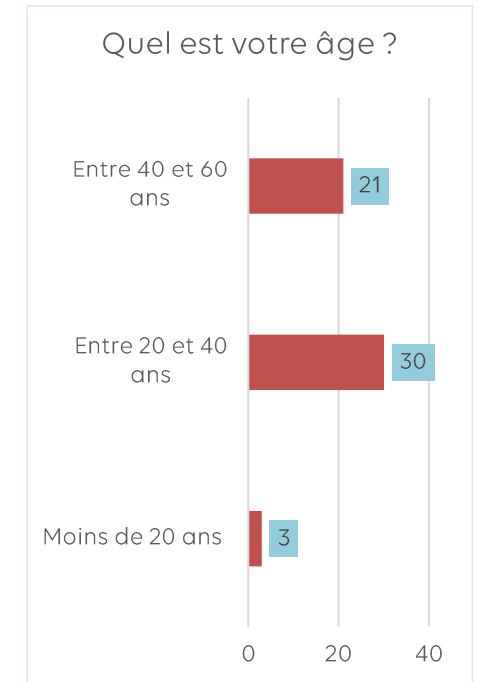
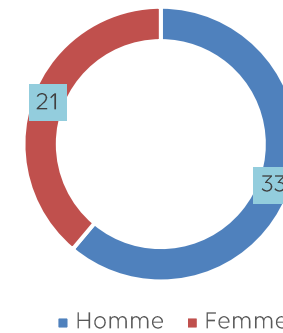
1 contribution écrite dans les registres mis à disposition des habitants de Beaubreuil



2. Préambule : le profil des répondants à l'enquête par questionnaire

54 usagers et habitants du quartier ont accepté de participer à l'enquête par questionnaire :

- **61%** d'hommes et **39%** femmes,
- La tranche d'âge la plus représentée est celle des 20-40 ans, avec 30 répondants,
- 35 des répondants appartiennent à une famille avec enfants, dont 6 familles monoparentales. **13** sont des personnes isolées, et **5** des couples sans enfant.
- La majorité réside au sein du secteur d'enquête :
 - 27 personnes résident sur le secteur Fabre d'Eglantine (dont 15 avec une ancienneté d'emménagement de moins de 5 ans, 9 entre 5 et 10 ans et 2 depuis plus de 10 ans).
 - 16 sur le secteur Rhin et Danube (dont 8 depuis moins de 5 ans, et 8 entre 5 et 10 ans)
 - 10 participants résident hors périmètre, mais sont des usagers des secteurs de l'enquête



3.1. Les espaces publics et les espaces verts : constats et enjeux

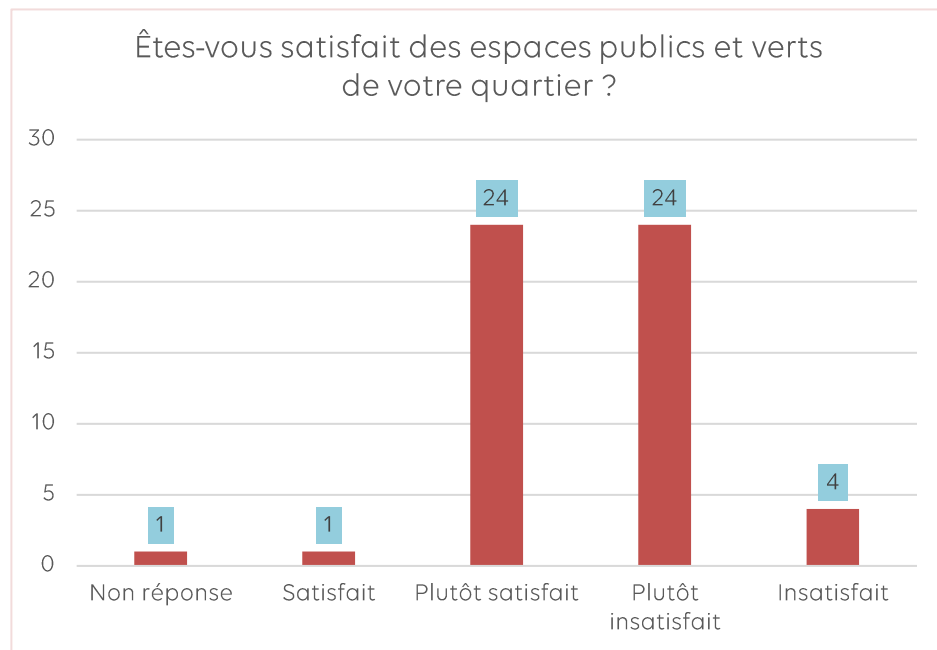
Des habitants plutôt insatisfaits des espaces publics et des espaces verts actuels du secteur...

Enquête par questionnaire

- Plus de la moitié des interrogés (28) sont globalement insatisfaits des espaces publics et des espaces verts du quartier (dont 24 sont plutôt insatisfaits),
- 1 personne est satisfaite, et 24 sont plutôt satisfaites

Et qui partagent le sentiment d'un quartier au potentiel non-exploité :

- **Espaces verts** : les participants ont pointé le **manque de végétation/d'espaces verts** (les résidents de longue date ont évoqué avec nostalgie les espaces verts « d'autrefois »), et souhaitent que la **place de la nature au sein du quartier soit requestionnée**,
- **Espaces publics** :
 - **Aménagement urbain** : les participants font état d'aménagements urbains **sous-utilisés** (street-workout), en nombre insuffisant (aires de jeux pour les enfants), et **en mauvais état**. Ils regrettent par ailleurs les **aménagements urbains « disparus »** (bac à sable,...), et souhaitent que **le projet contribue à améliorer l'espace public et ses usages pour tous**.
 - **Les mobilités** : la **circulation piétonne sur le quartier est jugée complexe et peu sécurisée**. Les participants ont relevé **l'absence de cheminement piéton entre le quartier de Beaubreuil et la zone industrielle nord**, l'absence d'aménagement de cheminement piéton à l'image de celui existant « de fait » entre l'allée des Cèdres et le Centre Commercial de la Coupole, et aspirent dès lors à une **sécurisation et une amélioration des circulations piétonnes dans le quartier**.



« Moi, je suis en face des écoles, le collège n'est pas loin, et l'espace est un peu vide, c'est un grand terre-plein. Il y a le terrain de foot et de basket, ça prend beaucoup d'espaces. » Atelier de concertation de novembre 2023

« A quelques mètres des résidences et des grands ensembles, les commerces ne sont accessibles qu'en voiture ou en bus. Le site n'a jamais été conçu pour les piétons, ni balisé, ni sécurisé. Toute une zone sans passage piéton ni trottoir sépare le quartier de Beaubreuil de la zone industrielle nord ! »

« Je suis là depuis 1975, mes parents font partie des premiers habitants du quartier ! Les espaces verts, à l'époque, c'était très vallonné. Il y avait beaucoup d'arbustes et d'espaces de jeux. Des jeux pour enfants ont été supprimés, dont un bac à sable, où les mamans se retrouvaient. » Atelier de concertation de novembre 2023

« Il n'y a pas assez de jeux pour enfants : un près des immeubles, un près de la pharmacie, et il est vraiment petit » Atelier de concertation de novembre 2023



3.2. Les espaces publics et les espaces verts : les propositions (1/2)

De nombreuses propositions pour améliorer les espaces publics et les espaces verts du quartier :

Les espaces verts et la végétalisation

Enjeu : repenser la place de la nature en ville

- **Planter des espaces fleuris** « en nombre », et plus de verdure dans les espaces publics,
- **Clore les pelouses** avec des arbres fruitiers ou des petits arbustes pour éviter les mésusages,
- **Créer un parc clos** avec un règlement intérieur et une gestion dédiée,
- **Développer la végétalisation** des façades d'immeubles (fleurs sur les balcons,...).



« En verdissant le quartier les gens vont venir. »
Atelier de concertation de novembre 2023

« Disons que si le projet était présenté sans verdure, sans nature, ça ne me va pas. Mettre quelques arbres pour compenser le béton ne nous intéresse pas. » Atelier de concertation de novembre 2023

« Pour l'idée du parc vert, il faudrait faire comme entre le 12 et le 16, il y a le parc de jeux et des clôtures autour, c'est fermé c'est très bien. » Atelier de concertation de novembre 2023

Les circulations



Enjeu : améliorer et sécuriser les circulations dans le quartier

- **Favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite** sur le quartier (entrées de trottoirs, etc...),
- **Proscrire l'installation de pavés démontables aux sols** dans les espaces publics,
- **Aménager le cheminement piéton existant** entre l'allée des Cèdres et le centre commercial La Coupole,
- Favoriser la piétonisation de l'allée Fabre d'Eglantine de la poste à l'ancien commissariat,
- Des cheminements piétons marqués et accessibles,
- **Travailler les circulations** entre le quartier de Beaubreuil et la zone industrielle nord (Cf. slide suivante).

« L'allée Fabre d'Eglantine de la poste à l'ancien commissariat de police elle est très jolie, on devrait éviter que les automobiles passent, et ça pourrait être très joli. » Atelier de concertation de novembre 2023

« Pour la sécurisation des espaces, on souhaiterait garder de la fluidité pour les personnes handicapées, ça peut poser des problèmes aux personnes vieillissantes qui ont besoin de plus de fluidité. » Atelier de concertation de novembre 2023

L'aménagement des espaces publics



Enjeu : améliorer l'espace public et ses usages pour tous

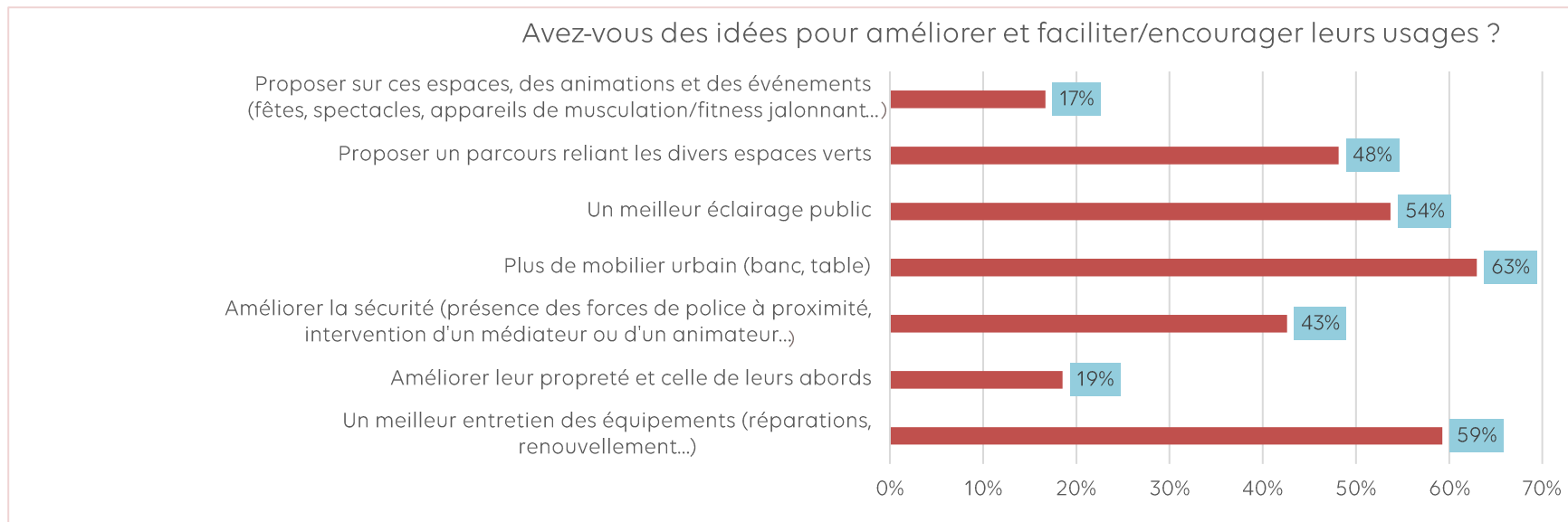
- **Installer des aires de jeux pour enfants** non-clôturées, et des balançoires,
- **Installer une table en béton** au niveau de « la cabane à pétanque »,
- Installer des toilettes publiques,
- **Installer un barbecue au stade**, et d'autres espaces BBQ et pique-nique,
- **Aménager des espaces de repos** à l'ombre,
- **Installer des points d'eau** (fontaine, miroir d'eau) dans le parc,
- **Créer un espace dédié aux animations**,
- **Installer des systèmes pour interdire la circulation des véhicules** dans les espaces publics,
- **Surveiller les espaces publics** à l'aide de caméras.

« C'est pas mal ce qu'ils ont fait en ville: les sièges en ferrailles sur lesquels tu peux t'asseoir, à Jean Jaurès et sur les bords de Vienne aussi des chaises longues en bois, ou des tables basses. » Atelier de concertation de novembre 2023

« Les aires de jeux on souhaite qu'elles soient éloignées des habitations. On trouve ça mieux. Dispersez les aires de jeux c'est mieux, et il en faut deux car on a deux quartiers. » Atelier de concertation de novembre 2023

3.2. Les espaces publics et les espaces verts : les propositions (2/2)

Interrogés : 54 / Répondants : 53. Pourcentages calculés sur la base des interrogés



- 63% des interrogés estiment qu'il faut implanter davantage de mobilier urbain au sein des espaces publics du quartier pour faciliter et encourager leurs usages,
- 59% des interrogés souhaitent que les équipements déjà présents au sein du quartier soient en bon état de fonctionnement,
- 54% proposent d'améliorer l'éclairage public sur le quartier, 48% de créer des cheminements piétons pour relier les espaces verts du secteur et 43% d'améliorer la sécurité.
- Pour les interrogés, la propreté et l'animation des espaces publics n'apparaissent pas comme des enjeux prioritaires pour améliorer l'usage des espaces publics.



« Proposition schématique de réorganisation des circulations entre le quartier et la zone industrielle transmise par un habitant du secteur Fabre d'Eglantine



3.3. Les espaces publics et les espaces verts : zoom sur le marché hebdomadaire

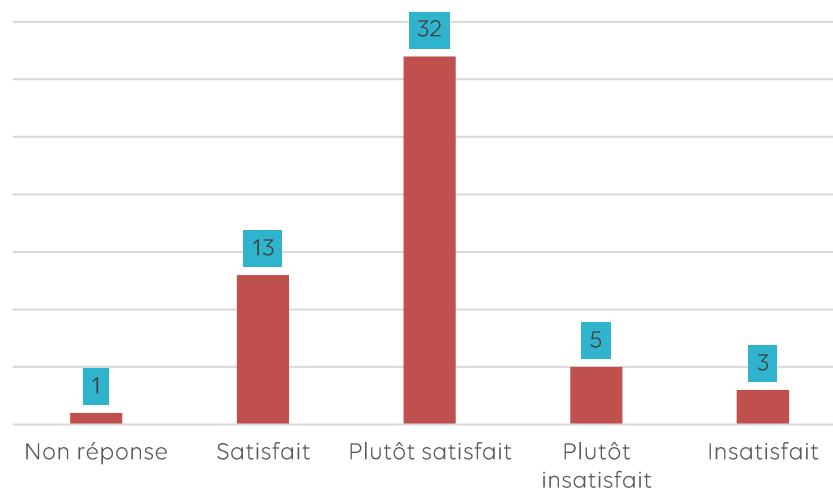
Des habitants satisfaits du marché hebdomadaire :

- Lieu fort de convivialité et d'animation du quartier, le niveau de satisfaction des habitants vis-à-vis du marché hebdomadaire est forte sur le secteur : 45 personnes en sont satisfaites, contre 8 insatisfaites.

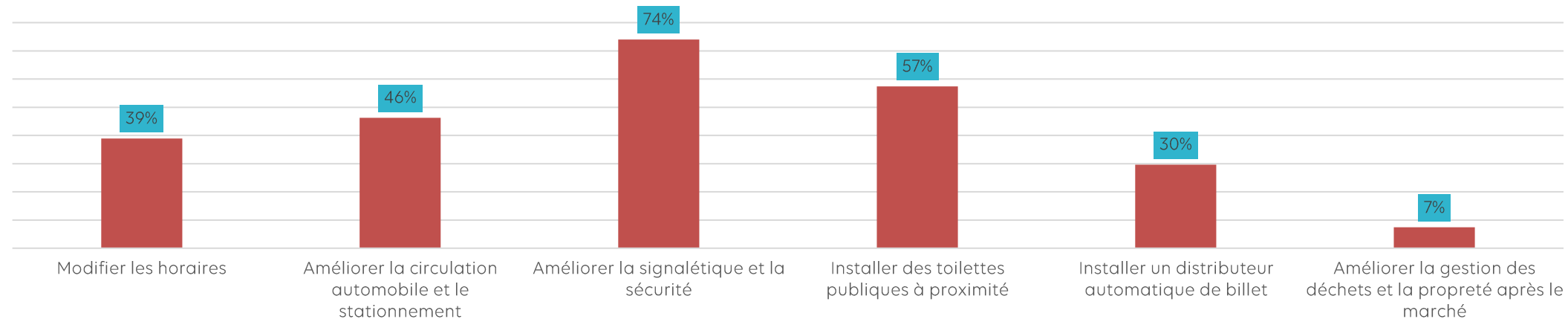
Des propositions pour améliorer son fonctionnement :

- Interrogés sur les solutions pour en améliorer son fonctionnement :
 - 74% des participants ont proposé d'améliorer la signalétique et la sécurité lors du marché,
 - 57% d'installer des toilettes publiques à proximité du marché,
 - 46% d'améliorer la circulation automobile,
 - 39% de modifier les horaires du marché,
 - 30% d'installer un distributeur de billets à proximité.

Êtes-vous satisfait par le marché hebdomadaire ?

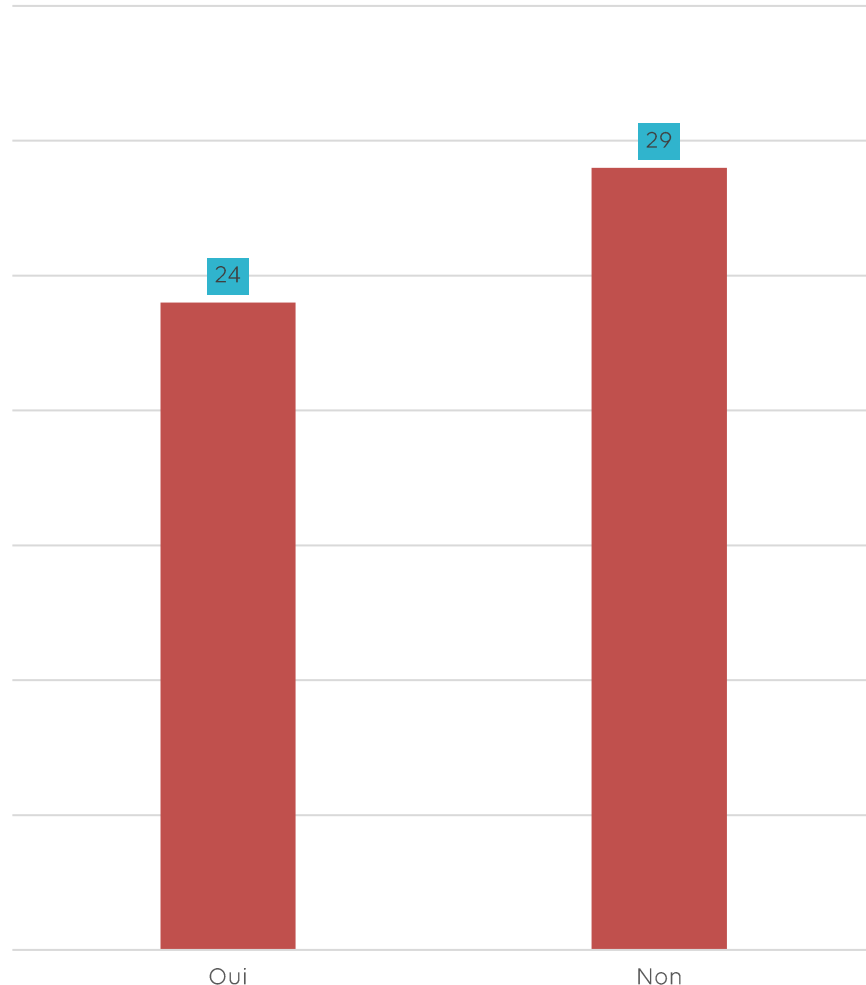


Quelles seraient selon-vous les solutions pour améliorer le fonctionnement du marché ? (Plusieurs réponses possibles)
Interrogés : 54 / Répondants : 53. Pourcentages calculés sur la base des interrogés



4.1. Les espaces résidentiels : les constats

Connaissez-vous le principe de la résidentialisation ?



- La majorité (29) des personnes interrogées lors de l'enquête par questionnaire ne connaissait pas le principe de résidentialisation. La passation du questionnaire a été l'occasion pour les enquêteurs de présenter les principes de cette démarche d'aménagement.
- Les participants aux temps de concertation y voient notamment un intérêt pour enrayer les mésusages au sein des espaces de stationnement résidentiels.

« La résidentialisation permettrait de régler la question de ceux qui squattent les parkings. » Atelier de concertation de novembre 2023

« Il faut réglementer les parkings car ce sont des garages à ciels ouverts. Mécanique de rue. A la Bastide ils ont mis ça, une place par locataire. » Atelier de concertation de novembre 2023



▲ Croquis des potentielles résidentialisations sur l'avenue de Beaubreuil, JDL 2023.



▲ Exemple de résidentialisation allée Maréchal Franchet d'Esperey au Val de l'Aurence Sud.



4.2. Les espaces résidentiels : les propositions

Des indications précises concernant le type de résidentialisation souhaité :

- Des habitants très convaincus par le principe de fermeture des accès à partir de la voirie publique, et l'adressage des bâtiments,
- Dans le cadre de l'intégration de places de stationnement privatives dans l'espace résidentialisé, les habitants ne sont pas réfractaires à l'idée de payer un abonnement mensuel pour l'emplacement et le badge, mais souhaitent en contrepartie un service fonctionnel,
- Des aménagements urbains (bancs, tables) dans l'espace résidentiel pourraient permettre aux habitants de se retrouver dans un cadre convivial, mais les jeux pour enfants sont à proscrire,
- Profiter des projets de résidentialisation pour végétaliser les espaces résidentiels,
- Certains ont soulevé l'importance de prévoir des espaces de stationnement PMR au sein des espaces de stationnement résidentiel.

« On pourrait au moins avoir le numéro de notre immeuble dans la rue, l'avenue de Beaubreuil est grande » Atelier de concertation de novembre 2023

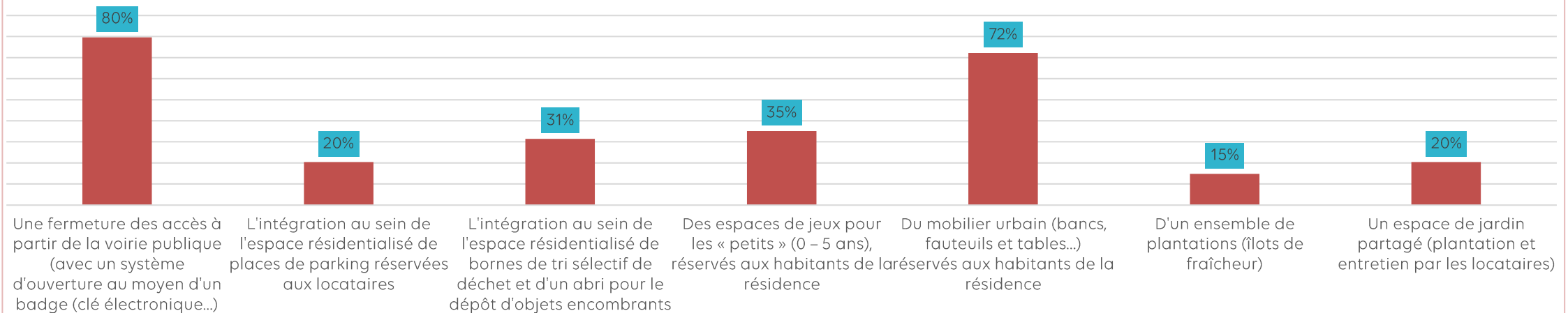
« Des grilles mais pas trop hautes, une place pour chacun, et marquer le numéro de l'appartement sur la place de parking pour pouvoir appeler la police, car les jours où il y a le marché on ne peut pas se garer, il n'y a plus de place. » Atelier de concertation de novembre 2023

« Les bancs et les tables dans l'espace résidentiel, moi je ne dis pas non, car à l'époque les soirs on descendait avec nos chaises et je me dis que c'est pas mal à l'intérieur de l'espace. » Atelier de concertation de novembre 2023






« Moi je veux bien payer, mais je vais devenir exigeant, si je paye je veux que le digicode marche tout le temps » Atelier de concertation de novembre 2023

« Moi personnellement si j'ai mon parking j'aimerais que ce soit comme à la Bastide avec des clôtures car moi je m'en vais le soir le gars vient se garer à ma place. » Atelier de concertation de novembre 2023

Votre immeuble va faire l'objet d'une résidentialisation, quels aménagements celle-ci doit-elle intégrer pour répondre à vos besoins et à ceux de vos voisins ? (Réponses multiples)
Interrogés : 54 / Répondants : 54



5. Tableau de synthèse des contributions recueillies lors des temps de concertation (hors questions fermées du questionnaire)

Thème	Enjeu	Proposition	
Les espaces publics et les espaces verts	Repenser la place de la nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planter des espaces fleuris « en nombre », et plus de verdure dans les espaces publics, ▪ Clore les pelouses avec des arbres fruitiers ou des petits arbustes pour éviter les mésusages, ▪ Créer un parc clos avec un règlement intérieur et une gestion dédiée, ▪ Développer la végétalisation des façades d'immeubles (fleurs sur les balcons,...). 	
	Améliorer et sécuriser les circulations dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'accessibilité des PMR sur le quartier (entrées de trottoirs, etc...), ▪ Proscrire l'installation de pavés démontables aux sols dans les espaces publics, ▪ Aménager le cheminement piéton existant de fait entre l'allée des Cèdres et le centre commercial la Coupole, ▪ Piétoniser l'allée Fabre d'Eglantine de la poste à l'ancien commissariat, ▪ Des cheminements piétons marqués et accessibles, ▪ Travailler les circulations entre le quartier de Beaubreuil et la zone industrielle nord. 	
	Améliorer l'espace public et ses usages pour tous	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer des aires de jeux pour enfants non clôturées et des balançoires, ▪ Installer une table en béton au niveau de « la cabane de pétanque », ▪ Installer des toilettes publiques, ▪ Installer un barbecue au stade, et d'autres espaces BBQ et pique-nique, ▪ Aménager des espaces de repos à l'ombre, ▪ Installer des points d'eau (fontaine, miroir d'eau) dans le parc, ▪ Créer un espace dédié aux animations, ▪ Installer des systèmes pour interdire la circulation des véhicules dans les espaces publics, ▪ Surveiller les espaces publics à l'aide de caméras. 	
Les espaces résidentiels	Améliorer le cadre de vie des habitants, limiter les dysfonctionnements socio-urbain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des projets de résidentialisation avec des fermetures d'accès à partir de la voirie publique, comprenant l'adressage des bâtiments et la mise en place d'espaces de stationnement résidentiels et privés, ▪ Veiller à la fonctionnalité des aménagements payants, ▪ Intégrer des aménagements urbains (banc, table) dans l'espace résidentiel, mais éviter les jeux pour enfants, ▪ Prévoir des espaces de stationnement PMR au sein des espaces de stationnement résidentiel, ▪ Profiter des projets de résidentialisation pour végétaliser les espaces résidentiels. 	 

Conclusion

1. Synthèse générale

La concertation préalable sur le projet de renouvellement urbain de Beaubreuil - secteur Fabre d'Églantine Sud a permis, grâce aux différents temps de rencontre et de travail mis en œuvre, d'aborder principalement les enjeux suivants :

- Les usages et l'aménagement des espaces publics ;
- La place de la nature en ville et de l'agriculture urbaine ;
- L'offre de mobilités dans le quartier (accès aux transports en commun, mobilités douces, cheminements piétons, circulations voitures...);
- Les espaces résidentiels et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

La constitution d'un véritable « quartier parc » à travers sa dédensification et la diversification de l'habitat a suscité chez les participants de **nombreuses propositions d'aménagement des espaces publics et résidentiels**.

Aucune contribution recueillie n'est de nature à remettre en cause les orientations et objectifs généraux du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil. A contrario, **les propositions formulées pourront nourrir les prochaines étapes de ce projet**.

2. Et après la concertation préalable complémentaire ?

Dans le cadre de cette concertation, des échanges ont eu lieu et des avis ont été formulés, donnant lieu à ce bilan qui sera soumis au **Conseil communautaire de Limoges Métropole et mis à disposition du public**.



3. Perspectives

Les enseignements de la concertation pourront être intégrés dans la poursuite du projet. Ils permettront de **nourrir le travail de conception des projets et les études préalables aux travaux à conduire**.

La concertation préalable sera suivie par **d'autres temps forts** en phase de conception, de travaux et de réception des chantiers. Cette phase de concertation ne constitue qu'une étape dans la démarche globale de participation des habitants qui accompagne Quartiers en Mieux.

Il s'agira donc de **maintenir le lien de confiance** établi entre les habitants et acteurs locaux et Limoges Métropole durant ces deux mois de concertation, jusqu'au terme du projet de renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil.



Annexes

Délibération approuvant les modalités de la concertation p.24

Publications informant de la mise en œuvre de la concertation préalable
complémentaire p.25

- Annonce légale
- Affiche
- Magazines périodiques
- Sites internet
- Réseaux sociaux

Communiqués et articles de presse p.29

Contributions écrites p.30



Délibération approuvant les modalités de la concertation



LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le vendredi vingt-neuf septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 22 septembre 2023, par le Président, s'est réuni en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.
Gaston CHASSAIN, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, M. Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, M. Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, M. Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, M. Sylvie ROZETTE, M. Claude COMPAIN, M. François POIRSON, M. Marc BIENVENU, M. Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Ibrahima DIA, M. Delphine BOULESTEIX, M. Martine BOUCHER, M. Sébastien LARCHER, M. Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Michel CUBERTAFOND, M. Isabelle DEBOURG, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, M. Amandine JULIEN, M. Geneviève LEBLANC, M. Isabelle MAURY, M. Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Matthieu PARNEIX, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, M. Vincent REY, M. Nadine RIVET, M. Sarah TEROUEUX, M. Gilsen YILDIRIM, M. Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, M. Pascale ETIENNE, M. Jocelyne LAYERDURE DELHOUME, M. Valérie MILLON, M. Anne-Marie COIGNOUX

Absent excusé représenté par un suppléant

M. Jacques ROUX est représenté par M. Véronique CHEPTOU

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Vincent LEONIE donne pouvoirs à M. Matthieu PARNEIX
Mme Marie-Eve TAYOT donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Joel GARESTIER donne pouvoirs à Mme Emilie RABETEAU
M. Serge ROUX donne pouvoirs à M. Claude COMPAIN
Mme Monique DELPI donne pouvoirs à Mme Martine BOUCHER
Mme Marie-Claude BODEN donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN
Mme Hélène CUEILLE donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
Mme Marie LAPLACE donne pouvoirs à M. Gilles BEGOUT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Emile-Roger LOMBERTIE
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
Mme Corinne ROBERT donne pouvoirs à M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
Mme Nadine BURGAUD donne pouvoirs à M. François POIRSON

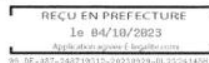
Absents :

Mme Julie LENFANT, M. Franck DAMAY, M. Laurent LAFAYE

L'ORDRE DU JOUR EST

Nouveau programme national de renouvellement urbain - Lancement d'une concertation publique complémentaire du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil - secteur Fabre d'Eglantine Sud

N° 12.3



91_SE-107-245719112-21231923-01_212414081

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024, programme lancé par l'Etat via la loi Lamy et prenant la suite du premier Programme de rénovation urbaine (PRU), s'emploie à redonner une attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

Limoges Métropole pilote ce programme sur trois quartiers de Limoges, dont le quartier de Beaubreuil, dit d'intérêt national. Le projet de Beaubreuil a fait l'objet d'une présentation à l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) en décembre 2019, donnant lieu à la signature d'un premier avenant à la convention de renouvellement urbain en décembre 2020, puis en juillet 2022, lors d'une clause de revoyure, se traduisant par la signature d'un avenant n°3 restant à intervenir. En effet, ce dernier avenant a permis d'intégrer au programme global du projet de renouvellement urbain de Beaubreuil le secteur Fabre d'Eglantine Sud, ainsi que des ajustements sur le secteur Rhin et Danube et la centralité de quartier.

Le projet de Beaubreuil propose de constituer un « quartier parc » réparti sur les secteurs Rhin et Danube et Fabre d'Eglantine Sud, fortement relié à son environnement et unifié autour d'une centralité animée. Les objectifs poursuivis sont de :

- créer une centralité permettant d'une part, de réunifier le quartier et d'autre part, de l'ouvrir sur la ville et le Parc d'activités Nord par l'aménagement d'un espace public emblématique, le développement d'équipements permettant de renforcer la mixité fonctionnelle de Beaubreuil et par une offre qualitative en matière de transports en commun (le déploiement d'une ligne de Bus à haut niveau de service (BHNS) et de lignes complémentaires) ;
- développer le concept de quartier-parc à taille humaine à travers une action forte en matière de dédensification, un habitat renouvelé et diversifié. Un quartier-parc « équipé » à travers la valorisation de l'offre de services notamment de proximité (équipements scolaires), des espaces publics et résidentiels à dominante végétale.

Une concertation préalable réglementaire du projet de renouvellement urbain pour les secteurs Rhin et Danube et Centralité a été organisée du 1er juin au 1er octobre 2021 dont les modalités ont été validées par les conseils communautaires des 22 septembre 2020 et 17 novembre 2020. Les bilans de cette concertation ont été ensuite approuvés par délibération du conseil communautaire le 10 février 2022.

Considérant les évolutions de projet, en particulier l'intégration du secteur Fabre d'Eglantine sud, une concertation publique complémentaire doit être organisée en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'urbanisme, poursuivant les objectifs suivants :

- informer la population sur les objectifs de renouvellement urbain de ce secteur, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- décrire les orientations et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements...),
- recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre du projet.

La procédure doit permettre l'information et l'expression de toute personne intéressée à ce projet de renouvellement urbain, c'est pourquoi il est prévu un dispositif reposant sur des outils de communication illustratifs et des temps d'échange.



91_SE-107-245719112-21231923-01_212414081

La concertation se déroulera sur la commune de Limoges pendant deux mois environ et débutera à l'automne 2023. Elle fera l'objet d'une publicité par voie de presse et d'affichage 15 jours avant son démarrage. Il sera annoncé aux habitants les dates et modalités de la concertation.

Au vu des objectifs poursuivis et décrits ci-avant, les modalités de la concertation proposées sont les suivantes :

- publication d'article(s) dans le magazine communautaire *Le Métropol*,
- publication d'article(s) sur les canaux d'information digitaux/numériques : site Internet et pages de réseaux sociaux de Limoges Métropole, reportage(s) ;
- mise à disposition, au siège de Limoges Métropole, en mairie de Limoges et antenne mairie du quartier, d'un dossier d'information du projet et tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation,
- mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation,
- organisation de réunion(s) ou d'atelier(s) participatif(s) à destination des habitants et des acteurs du quartier ;
- mise à disposition d'une adresse mail dédiée au projet pour recueillir les observations des habitants.

Le cas échéant, le public sera informé de la mise en œuvre éventuelle de modalités complémentaires.

Les actions d'information et de concertation se poursuivront tout au long du projet de renouvellement urbain. A l'issue de la période de concertation, Limoges Métropole dressera un bilan des échanges et avis formulés, et décidera des suites à donner aux réflexions en cours. Ce bilan sera soumis au conseil communautaire et mis à disposition du public.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver les objectifs et modalités de la concertation présentés ci-dessus pour le projet de renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil - secteur Fabre d'Eglantine sud ;
- d'approuver l'ouverture de cette concertation préalable, au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme ;
- d'imputer les dépenses liées à la mise en œuvre de cette concertation sur les lignes prévues à cet effet ;
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Conformément au Code général
des Collectivités Territoriales
Modalités de publicité effectuées
le mercredi 04 octobre 2023

Pour le Président
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Sylvain ROQUES



91_SE-107-245719112-21231923-01_212414081

Publications informant de la mise en œuvre de la concertation préalable complémentaire

Annnonce légale dans Le Populaire du 19/10/2023



CONCERTATION PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE RENOUVELLEMENT URBAIN

BEAUBREUIL - SECTEUR FABRE D'ÉGLANTINE SUD

Le nouveau programme national de renouvellement urbain vise à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale en agissant sur l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain. Dans le cadre du renouvellement urbain du secteur Fabre d'Eglantine Sud à Beaubreuil, et conformément à l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme, une concertation du public est organisée du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024.

Cette concertation a pour objectif d'informer la population sur les objectifs de renouvellement urbain de ce secteur, portés par Limoges Métropole, de présenter les orientations du projet et la nature des actions envisagées et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements...), et de recueillir les avis et propositions des habitants en la matière, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre du projet.

Le dossier de présentation du projet et registres seront tenus à la disposition du public, au siège de Limoges Métropole, à la mairie de Limoges, à l'antenne mairie Limoges-Nord, à la Bfm de Beaubreuil et à l'agence Nord-Est de Limoges Habitat. Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole : www.limoges-metropole.fr. Le public pourra consigner ses observations et propositions sur les registres mis à disposition dans les lieux évoqués ci-dessus, ou par voie électronique à l'adresse suivante : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr. Des réunions, ateliers ou encore balades urbaines seront organisés. Une information sera diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et éventuellement par voie de presse.

Affiche d'annonce des ateliers et des scénarios grandeur nature



Beaubreuil se transforme, parlons-en !

Concertation préalable complémentaire
Secteur Fabre d'Eglantine Sud

ATELIERS DE CONCERTATION

Les espaces publics et résidentiels
et autres thématiques du projet

Mardi 21 novembre 14h-16h et 17h-19h
Mardi 5 décembre 14h-16h et 17h-19h
BFM de Beaubreuil



SCÉNARIO GRANDEUR NATURE

Balade urbaine pour visualiser
directement sur site les
transformations à venir

Lundi 27 novembre
Lundi 11 décembre
Départ à 14 heures
Devant la BFM



Affiche d'annonce des cafés projet



BEAUBREUIL SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

CAFÉ PROJET / RELOGEMENT 9H30 - 12H

Judi 7 septembre
Devant le 38 rue Rhin
et Danube (agence de Limoges Habitat)

Vendredi 27 octobre
Sur le marché avenue de Beaubreuil

Vendredi 15 décembre :
Sur le marché avenue de Beaubreuil



Présentation des opérations
de relogement et du projet
de renouvellement urbain



Publication dans Le Métropol d'octobre et décembre 2023

« Quartiers en Mieux » à Beaubreuil : parole aux habitants

Après une 1^{re} concertation publique et le démarrage des opérations dans le secteur Rhin et Danube et la centralité en 2021, un nouveau temps d'échanges avec les habitants va concerner le quartier de Beaubreuil. En effet, dans le cadre de « Quartiers en mieux », le secteur Fabre d'Églantine sud a été intégré au projet global de renouvellement urbain de Beaubreuil, suite au passage au comité d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le 4 juillet 2022. Cette partie du quartier doit donc faire l'objet d'une concertation préalable afin d'associer toutes les personnes concernées par le projet (habitants, usagers, associations, commerçants, entreprises, ...).

À partir du mois de novembre, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet urbain afin de les enrichir et d'alimenter Limoges Métropole et ses partenaires dans leurs prises de décision. En complément, des rencontres avec le public, sous forme d'ateliers d'échanges et de travail seront organisées cet automne dans le quartier.

i Dates, temps forts et modalités de participation bientôt consultables sur www.limoges-metropole.fr

À Beaubreuil, la concertation continue



Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) « Quartiers en Mieux », Limoges Métropole, la Ville de Limoges, l'État, Limoges habitat, Noalis et l'ensemble des partenaires du programme dont Action Logement lancent une 2^{ème} phase de concertation sur le quartier de Beaubreuil, spécifiquement sur le secteur de Fabre d'Églantine sud où des chantiers d'envergure vont débiter.

L'avis des habitants, commerçants et de tous les acteurs du quartier est donc sollicité jusqu'au 2 janvier 2024. Des temps d'échanges ont été organisés en novembre et d'autres arrivent en décembre :

- Des ateliers participatifs, le mardi 5 décembre de 14h à 16h et de 17h à 19h, à la BFM de Beaubreuil ;
- Un scénario grandeur nature, le lundi 11 décembre à 14h devant la BFM de Beaubreuil ;
- Un café projet, le vendredi 15 décembre de 9h30 à 12 heures à proximité du marché, avenue de Beaubreuil.

i Retrouvez les dossiers de concertation et les modalités de participation sur limoges-metropole.fr

Publication dans Le Vivre à Limoges de décembre 2023



Projet de renouvellement urbain de Beaubreuil
Dossier de concertation préalable complémentaire
Secteur Fabre d'Églantine Sud

du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024



Améliorons le quotidien à Beaubreuil.

Donnez votre avis pour le renouvellement de votre quartier

La concertation du renouvellement urbain du quartier de Beaubreuil est lancée ! Elle continue jusqu'au mardi 2 janvier.

Habitants, commerçants et acteurs du secteur de Fabre d'Églantine Sud, dans le quartier de Beaubreuil, la parole est à vous.

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain « quartiers en mieux », des chantiers d'envergure vont débiter pour améliorer le cadre de vie du quartier nord de la Ville.

Depuis le jeudi 2 novembre dernier, une concertation préalable complémentaire pour le quartier a été mise en place afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Plusieurs temps forts sont organisés ce mois-ci :

► Deux ateliers participatifs, mardi 5 décembre, de 14 h à 16 h et de 17 h à 19 h, à la Bfm de Beaubreuil.

► Un café projet, vendredi 15 décembre, de 9 h 30 à 12 h, à proximité du marché, avenue de Beaubreuil.

► Un scénario grandeur nature, lundi 11 décembre, à 14 h, devant la Bfm du quartier.

Il est possible pour les intéressés de retirer le dossier présentant le projet à diverses adresses : au siège de Limoges Métropole, à l'Hôtel de ville, à l'antenne-mairie de Limoges Nord-Beaubreuil, à la Bfm de Beaubreuil et à l'Agence Nord-Est de Limoges Habitat.

Le dossier est aussi consultable en ligne (en scannant le QR code).



Le club seniors du quartier se situe au foyer Joan Montalat, 15 rue Joan Montalat. Il est ouvert le lundi et le mercredi. Renseignements au 05 55 35 66 05.



Publication sur le site internet de la Ville de Limoges

Publication sur le site internet de Limoges Métropole



● LIMOGES MÉTROPOLE ● TERRITOIRE ATTRACTIF ● SERVICES ● ENTREPRENDRE

Accueil / Actualités / Quartiers en Mieux / à Beaubreuil : parole aux habitants



« Quartiers en Mieux » à Beaubreuil : parole aux habitants

Après une 1^{re} concertation publique et le démarrage des opérations dans le secteur Rhin et Danube et la centralité en 2021, un nouveau temps d'échanges avec les habitants va concerner le quartier de Beaubreuil.

Dans le cadre de « Quartiers en mieux », le secteur Fabre d'Eglantine sud a été intégré au projet global de renouvellement urbain de Beaubreuil, suite au passage au comité d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le 4 juillet 2022. Cette partie du quartier doit donc faire l'objet d'une concertation préalable afin d'associer toutes les personnes concernées par le projet (habitants, usagers, associations, commerçants, entreprises...). La concertation aura lieu du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024.

À partir du mois de novembre, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet urbain afin de les enrichir et d'alimenter Limoges Métropole et ses partenaires dans leurs prises de décision.

Le dossier sur le projet sera consultable :

- en ligne sur cette page;
- au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges et à l'Antenne Mairie de Beaubreuil, 6 allée Marcel Proust;
- à l'agence nord de Limoges habitat, 38 rue Rhin et Danube;
- et à la BFM de Beaubreuil.

En complément, des rencontres avec le public, sous forme d'ateliers d'échanges et de travail, seront organisées cet automne dans le quartier.

Organisation de 4 ateliers de concertation

- mardi 21 novembre de 14h à 16h et de 17h à 19h
- mardi 5 décembre de 14h à 16h et 17h-19h

Ces ateliers d'échanges sont ouverts à tous

Organisation de 2 scénarii grandeur nature

Balade urbaine pour découvrir le projet de renouvellement urbain directement sur site et repérer dans l'espace les grandes transformations à venir :

- lundi 27 novembre 14h
- lundi 11 décembre 14 heures : rdv donné devant la BFM.

Un café projet

- le vendredi 15 décembre de 9h30 à 12h à proximité du marché

RETOUR À LA LISTE

VILLE DE LIMOGES



CADRE DE VIE

RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE BEAUBREUIL : CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) « Quartiers en Mieux », Limoges Métropole, la Ville de Limoges, l'État, Limoges habitat, Noalis et l'ensemble des partenaires du programme dont Action Logement lancent une seconde phase de concertation sur le quartier de Beaubreuil, spécifiquement sur le secteur de Fabre d'Eglantine Sud et sollicitent à cette occasion l'avis des habitants, commerçants et de tous les acteurs du quartier, du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024.

Publié le 26 octobre 2023
Alors que les premières démolitions ont eu lieu à Beaubreuil, des chantiers d'envergure débutent sur la partie Fabre d'Eglantine Sud avec pour principaux objectifs de diversifier l'offre de logements, réorganiser l'espace et les déplacements, améliorer l'offre de services de proximité, viser une efficacité énergétique et écologique, aménager les espaces de manière qualitative et durable.

Une concertation préalable pour le quartier, centrée sur le secteur Rhin et Danube et la Centralité, a été organisée de juin à octobre 2021, dont le dossier et le bilan sont accessibles sur le site internet de Limoges Métropole (rubrique « Nos grands projets ») et de la Ville de Limoges (rubrique citoyenne/concertations publiques). C'est au tour du secteur Fabre d'Eglantine Sud de faire l'objet d'une concertation préalable complémentaire afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

Du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024, chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet.

Un dossier présentant le projet sera mis à la disposition des intéressés qui pourront faire part de leurs observations sur un registre dédié à compter du 2 novembre 2023 :

- À au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy à Limoges
- À la mairie de Limoges, 1 square Jacques Chirac
- À l'antenne mairie de Limoges Nord – Beaubreuil, 6 allée Marcel Proust,
- À la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM) de Beaubreuil,
- À l'agence Nord-Est de Limoges Habitat,

Le dossier de consultation est également consultable en ligne https://www.limoges.fr/sites/default/files/20231007_Dossier%20de%20concertation%20Beaubreuil_VF.pdf.

Les avis pourront être également recueillis par courriel sur l'adresse suivante : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr.

> Consulter les clauses du RGPD <https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/nos-politiques-en-matiere-de-protection-des-donnees>

Plusieurs temps forts vont être également organisés :

- 4 ateliers participatifs : Organisés en deux séquences (présentation globale du projet et travail thématique sur les fondamentaux du projet), ces ateliers donneront la parole aux habitants pour co-construire leur futur quartier. **Rendez-vous le mardi 21 novembre de 14h-16h et de 17h-19h et mardi 5 décembre de 14h-16h et de 17h-19h - À la BFM de Beaubreuil**
- 2 cafés projet : Un stand sera dédié à un atelier informel et convivial où les habitants sont invités à s'exprimer sur le projet urbain de façon globale ou sur des éléments précis d'aménagement. C'est un moment d'information et d'échanges avec la population. **Rendez-vous le vendredi 27 octobre de 9h30 à 12h et vendredi 15 décembre de 9h30 à 12h - À proximité du marché, avenue de Beaubreuil.**
- 2 scénarios grandeur nature : Balade urbaine en immersion totale, permettant de repérer dans l'espace les opérations et changements structurels à venir, en reliant les points importants du projet urbain dans le quartier. A chaque étape du parcours, la présentation des futures opérations illustrées par des photographies de référence permettra aux participants de s'exprimer sur le projet et les aménagements proposés. **Rendez-vous les lundi 27 novembre à 14h et lundi 11 décembre à 14h - Devant la BFM de Beaubreuil.**

À l'issue de la période de concertation, Limoges Métropole dressera un bilan des échanges et avis formulés qui sera mis à disposition du public. Les enseignements de la concertation pourront ensuite être intégrés dans la poursuite du projet.

En complément Limoges habitat et Limoges Métropole réaliseront prochainement des concertations locales afin que les réhabilitations de leurs entrées soient présentées et qu'ils puissent partager leurs éventuels besoins et souhaits.

Publication sur le site internet de Limoges habitat



Posts sur les réseaux sociaux de Limoges Métropole

Limoges Métropole
2 novembre 2023 · 🌐

[#RenouvellementUrbain]

Dans le cadre de « Quartiers en mieux », le secteur Fabre d'Églantine sud a été intégré au projet global de renouvellement urbain de Beaubreuil.

- ✓ Cette partie du quartier fait donc l'objet d'une concertation jusqu'au 2 janvier 2024.
- ✓ Chacun est ainsi invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet urbain afin de les enrichir et d'alimenter Limoges Métropole et ses partenaires dans leurs prises de décision.

Infos 📄 <https://www.limoges-metropole.fr/.../quartiers-en-mieux-a-...> En voir plus



11 J'aime 6 Commenter

Limoges Métropole
7 novembre 2023 · 🌐

[#LaPhotoduMardi]

Après une 1^{ère} concertation publique et le démarrage des opérations dans le secteur Rhin et Danube et la centralité en 2021 dans le cadre de « Quartiers en Mieux », un nouveau temps d'échanges avec les habitants va concerner le quartier de Beaubreuil : concertation, ateliers de concertation, scénarii grandeur nature et café projet sont programmés.

Infos 📄 <https://www.limoges-metropole.fr/.../quartiers-en-mieux-a-...> En voir plus



8 J'aime 3 Commenter

Limoges Métropole
25 novembre 2023 · 🌐

[#RenouvellementUrbain]

Dans le cadre de « Quartiers en mieux », le secteur Fabre d'Églantine sud a été intégré au projet global de renouvellement urbain de Beaubreuil.

- ✓ Cette partie du quartier fait l'objet d'une concertation jusqu'au 2 janvier 2024.
- ✓ Chacun est ainsi invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet urbain afin de les enrichir et d'alimenter Limoges Métropole et ses partenaires dans leurs prises de décision.

Infos 📄 <https://www.limoges-metropole.fr/.../quartiers-en-mieux-a-...> En voir plus



11 J'aime 3 Commenter

Post sur les réseaux sociaux de la Ville de Limoges

Ville de Limoges
2 novembre 2023 · 🌐

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain « Quartiers en Mieux », **Limoges Métropole**, la Ville de Limoges, l'État, **Limoges Habitat**, Noalis et l'ensemble des partenaires du programme dont Action Logement lancent une seconde phase de concertation du 2 novembre au 2 janvier, sur le quartier de Beaubreuil

<https://ow.ly/BSVJ50Q3mkl>



14 J'aime 3 Commenter

Limoges Métropole
5 décembre 2023 · 🌐

[#RenouvellementUrbain]

Dans le cadre de la 2^e phase de concertation sur le projet de renouvellement urbain de Beaubreuil (secteur Fabre d'Églantine), l'avis des habitants, commerçants et de tous les acteurs du quartier est sollicité jusqu'au 2 janvier 2024.

- ✓ Plusieurs temps d'échanges sont ainsi organisés, comme les ateliers participatifs qui se sont déroulés cet après-midi à la BFM de Beaubreuil.

En savoir plus 📄 <https://www.limoges-metropole.fr/informations-transversales...> En voir plus



15 J'aime 1 Commenter

Limoges Métropole
11 décembre 2023 à 11:29 · 🌐

[#QuartiersEnMieux]
Café projet/relogement Beaubreuil le 15 décembre

QUARTIERS QM EN MEIEUX

BEAUBREUIL SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

CAFÉ RELOGEMENT
VENDREDI 15 DÉCEMBRE
9H30 - 12H
sur le marché avenue de Beaubreuil

Présentation des opérations de relogement et du projet de renouvellement urbain



Limoges habitat
11 décembre 2023 à 08:41 · 🌐

☞ Café projet/relogement Beaubreuil ☞ 🗺️ 🗺️
Limoges Métropole ☞ en partenariat avec Limoges habitat, vous donne rendez-vous pour un nouveau temps d'échanges

☞ vend... En voir plus

1 J'aime 1 Commenter

Limoges Métropole
20 décembre 2023 à 17:45 · 🌐

[#RenouvellementUrbain]

Concertation jusqu'au 2 janvier dans le cadre de Quartiers en Mieux, secteur Fabre d'Églantine à Beaubreuil.

- ✓ Chacun est invité à s'informer et à s'exprimer sur les orientations du projet urbain afin de les enrichir et d'alimenter Limoges Métropole et ses partenaires dans leurs prises de décision.

Infos 📄 <https://www.limoges-metropole.fr/.../quartiers-en-mieux-a-...>



7 J'aime 1 Commenter

Limoges habitat
11 décembre 2023 à 08:41 · 🌐

☞ Café projet/relogement Beaubreuil ☞ 🗺️ 🗺️
Limoges Métropole ☞ en partenariat avec Limoges habitat, vous donne rendez-vous pour un nouveau temps d'échanges

☞ vendredi 15 décembre ☞ 9h30-12h ☞ sur le marché avenue de Beaubreuil

- ✓ Thématiques :
- ✓ Modalités d'accompagnement au relogement
- ✓ In... En voir plus

QUARTIERS QM EN MEIEUX

BEAUBREUIL SE TRANSFORME, PARLONS-EN !

CAFÉ RELOGEMENT
VENDREDI 15 DÉCEMBRE
9H30 - 12H
sur le marché avenue de Beaubreuil

Présentation des opérations de relogement et du projet de renouvellement urbain



Limoges habitat
11 décembre 2023 à 08:41 · 🌐

☞ Café projet/relogement Beaubreuil ☞ 🗺️ 🗺️
Limoges Métropole ☞ en partenariat avec Limoges habitat, vous donne rendez-vous pour un nouveau temps d'échanges

☞ vend... En voir plus

1 J'aime 4 Commenter

Posts sur les réseaux sociaux de Limoges habitat

Limoges habitat
3 novembre 2023 · 🌐

☞ Après une 1^{ère} concertation publique en 2021 et le démarrage des opérations sur le secteur Rhin et Danube, un nouveau temps d'échanges avec les habitants va concerner le quartier de Beaubreuil.

- ☞ Le dossier sur le projet est consultable à l'agence nord de Limoges habitat, 38 rue Rhin et Danube, 87280 Limoges.

Pour plus de détails 📄

Unio... En voir plus



Limoges Métropole
2 novembre 2023 · 🌐

[#RenouvellementUrbain]

Dans le cadre de « Quartiers en mieux », le secteur Fabre d'Églantine sud a été intégré au projet global de renouvellement urbain de Be...

En voir plus

3 J'aime 1 Commenter

Communiqués et articles de presse

Communiqué de presse de Limoges Métropole



Communiqué de presse
20 octobre 2023

RENOUVELLEMENT URBAIN Quartier de Beaubreuil

Concertation du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) « Quartiers en Mieux », Limoges Métropole, la Ville de Limoges, l'État, Limoges Habitat, Noalis et l'ensemble des partenaires du programme dont Action Logement lancent une seconde phase de concertation sur le quartier de Beaubreuil, spécifiquement sur le secteur de Fabre d'Eglantine Sud et sollicitent à cette occasion l'avis des habitants, commerçants et de tous les acteurs du quartier.

Alors que les premières démolitions ont eu lieu à Beaubreuil, des chantiers d'envergure débutent sur la partie Fabre d'Eglantine Sud avec pour principaux objectifs de diversifier l'offre de logements, réorganiser l'espace et les déplacements, améliorer l'offre de services de proximité, viser une efficacité énergétique et écologique, aménager les espaces de manière qualitative et durable.

Une concertation préalable pour le quartier, centrée sur le secteur Rhin et Danube et la Centralité, a été organisée de juin à octobre 2021, dont le dossier et le bilan sont accessibles sur le site internet de Limoges Métropole (rubrique « Nos grands projets ») et de la Ville de Limoges (rubrique citoyenne/concertations publiques). C'est au tour du secteur Fabre d'Eglantine Sud de faire l'objet d'une concertation préalable complémentaire afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

Du 2 novembre 2023 au 2 janvier 2024, chacun est invité à s'informer et s'exprimer sur les orientations du projet.

Un dossier présentant le projet sera mis à la disposition des intéressés qui pourront faire part de leurs observations sur un registre dédié à compter du 2 novembre 2023 :

- Au siège de Limoges Métropole, 19 rue Bernard Palissy à Limoges
- À la mairie de Limoges, 1 square Jacques Chirac
- À l'antenne mairie de Limoges Nord – Beaubreuil, 6 allée Marcel Proust,
- À la Bibliothèque Francophone Multimédia (BFM) de Beaubreuil,
- À l'agence Nord-Est de Limoges Habitat,

Le dossier de consultation sera également consultable en ligne sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr) et sur [limoges-metropole.fr](https://www.limoges-metropole.fr).

Les avis pourront être également recueillis par courriel sur l'adresse suivante : concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr.

Plusieurs temps forts vont être également organisés :

- 4 ateliers participatifs : Organisés en deux séquences (présentation globale du projet et travail thématique sur les fondamentaux du projet), ces ateliers donneront la parole aux habitants pour co-construire leur futur quartier.

Rendez-vous les mardi 21 novembre de 14h-16h et de 17h-19h et mardi 5 décembre de 14h-16h et de 17h-19h - À la BFM de Beaubreuil

- 2 cafés projet : Un stand sera dédié à un atelier informel et convivial où les habitants sont invités à s'exprimer sur le projet urbain de façon globale ou sur des éléments précis d'aménagement. C'est un moment d'information et d'échanges avec la population. Rendez-vous les vendredi 27 octobre de 9h30 à 12h et vendredi 15 décembre de 9h30 à 12h - À proximité du marché, avenue de Beaubreuil.
- 2 scénarios grandeur nature : Balade urbaine en immersion totale, permettant de repérer dans l'espace les opérations et changements structurels à venir, en reliant les points importants du projet urbain dans le quartier. A chaque étape du parcours, la présentation des futures opérations illustrées par des photographies de référence permettra aux participants de s'exprimer sur le projet et les aménagements proposés. Rendez-vous les lundi 27 novembre à 14h et lundi 11 décembre à 14h - Devant la BFM de Beaubreuil.

À l'issue de la période de concertation, Limoges Métropole dressera un bilan des échanges et avis formulés qui sera mis à disposition du public. Les enseignements de la concertation pourront ensuite être intégrés dans la poursuite du projet.

En complément Limoges habitat et Limoges Métropole réaliseront prochainement des concertations locataires afin que les réhabilitations de leurs entrées leurs soient présentées et qu'ils puissent partager leurs éventuels besoins et souhaits.

Les partenaires du programme de renouvellement urbain



CONTACTS PRESSE

- **Limoges Métropole** : Manon CASSEGRAIN – Attachée de presse
 - manon.cassegrain@limoges-metropole.fr
 - 05 55 45 78 65 – 06 62 89 77 71
- **Ville de Limoges** : Claire GLEDEL – Attachée de presse
 - claire.gledel@limoges.fr
 - 05 55 45 60 49
- **Limoges habitat** : Emmanuelle FRUGIER – Direction de la communication
 - emmanuelle.frugier@limogeshabitat.fr
 - 05 55 43 45 33 – 07 52 67 23 54
- **Noalis** : Dominique BATS – Responsable communication & innovation
 - d.bats@noalis.fr
 - 05 16 42 35 45 / 06 76 93 39 22
- **ANRU / Préfecture de la Haute-Vienne** : Bureau de la communication interministérielle
 - pref-com@haute-vienne.gouv.fr
 - 05 55 44 17 50 – 06 17 48 14 96

Interview dans le cadre de la concertation de Beaubreuil par France Bleu

The screenshot shows a news article on the France Bleu website. The headline is "Limoges : qu'attendent les habitants de Beaubreuil de la concertation pour la rénovation urbaine du quartier ?". The article text is partially visible, mentioning a meeting on October 27th. Below the article, there is a video player showing a woman speaking, and a "Nous contacter" section with a dropdown menu and a "Demander notre BFJ" button. There is also a "Newsletter" section.

Reportage de France 3 sur la concertation

The screenshot shows a news article on the France 3 website. The headline is "Renouvellement de Beaubreuil : avant le début des travaux, les habitants participent à l'aménagement de leur futur quartier". The article text is partially visible, mentioning a meeting on October 27th. Below the article, there is a video player showing a woman speaking, and a "Nous contacter" section with a dropdown menu and a "Demander notre BFJ" button. There is also a "Newsletter" section.



Contribution écrite

[EXT] Beaubreuil / Zone industrielle nord : Circulation piétonne ?

Ven 10/11/2023 23:17

À : Concertation Beaubreuil <concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr>

📎 1 pièces jointes (2 Mo)

Beaubreuil_Zone industrielle nord_Circulation piétonne.jpg;

Depuis 1987 et la construction de l'autoroute A20, l'échangeur 29 sépare le quartier de Beaubreuil de la zone industrielle nord.

A quelques mètres des résidences et des grands ensembles, les commerces ne sont accessibles qu'en voiture ou en bus.
Le site n'a jamais été conçu pour les piétons, ni balisé, ni sécurisé.
Toute une zone sans passage piéton ni trottoir sépare le quartier de Beaubreuil de la zone industrielle nord !

La rénovation du quartier de Beaubreuil est sans doute l'occasion d'étudier cette aberration urbaine.

Vous trouverez ci-joint une présentation visuelle du problème et de sa solution possible.

Bien à vous,

Résident allée Fabre d'Eglantine

Tél.





Améliorons le quotidien à Beaubreuil !

